

**Cours d'été virtuel
(intermédiaire et secondaire)
2021
Trousse d'information (parents)**

181, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 1N1
Téléphone : (613) 741-2304 Télécopieur : (613) 741-2191
Site Internet : <http://educationpermanente.ca>



L'Éducation permanente offrira des cours d'été de **rattrapage en mode virtuel (de la 7^e à la 12^e année) du 2 juillet au 23 juillet 2021** et des **cours en ligne d'avancement (de la 9^e à la 12^e) du 2 juillet au 30 juillet 2021**.

Les cours de rattrapage se dérouleront en ligne (en mode hybride, synchrone/asynchrone), à l'aide de la plateforme Meet. Nous déterminerons l'offre de cours en fonction du nombre d'inscriptions.

Les cours de rattrapage pour les élèves de la 7^e et 8^e année seront en mathématiques et en français tandis que les cours de rattrapage de la 9^e à la 12^e année seront offerts dans plusieurs matières. Nous offrirons aussi un cours de transition (9^e année – MPM1DH) ainsi que des cours d'avancement de la 9^e à la 12^e année. Tous les cours d'avancement seront offerts uniquement en ligne. Pour prendre un cours de rattrapage, l'élève doit avoir déjà suivi le cours auparavant.

Il est à noter que tous les élèves de la 8^e année peuvent s'inscrire aux cours d'avancement de la 9^e année.

Les élèves désirant suivre un **cours d'été virtuel (de la 7^e à la 12^e année)** doivent d'abord se rendre sur le site de l'Éducation permanente et remplir le formulaire d'inscription. Cette demande devra être approuvée par l'orientation de l'école d'origine lors de l'inscription (téléversement de l'approbation en mode pdf ou png sur le site de l'Éducation permanente. L'orientation de l'Éducation permanente sera aussi informée. La date limite pour les inscriptions des cours de rattrapage et de transition **est le 23 juin 2021** et pour les cours d'avancement (en ligne) la date limite est le 30 juin 2021. L'inscription et le paiement se font en ligne. Il y existe donc quatre différents formulaires pour l'inscription. Cours de rattrapage 7^e et 8^e, cours de rattrapage 9^e à 12^e cours de transition et cours d'avancement. S.V.P. s'assurer de prendre le bon formulaire.

L'adresse du site web est : www.educationpermanente.ca

Veillez noter que la direction et le personnel des cours d'été n'ont pas accès aux PEI. Cependant, tous les efforts raisonnables seront faits pour assurer le succès de chaque élève.

Vous pouvez inscrire vos élèves à partir du 10 mai 2021.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au **613-741-2304** ou à **accueilsfs@ecolecatholique.ca**.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- a) Pour assister aux cours d'été en mode virtuel, les élèves doivent s'inscrire directement sur le site ;
- b) Le **programme de rattrapage en 7^e et en 8^e année** est offert à l'élève dont le rendement en français et/ou en mathématiques indique qu'il ou elle risque d'avoir de la difficulté à réussir les tests de compétence provinciaux ;
- c) **Les cours de rattrapage en 7^e et en 8^e année** sont non crédités. Pour obtenir un certificat de réussite, l'élève doit suivre la session entière et compléter l'évaluation sommative finale obligatoire ;
- d) **Un élève de 9^e** peut s'inscrire à un **COURS DE TRANSITION** d'une demi-journée s'il a suivi et réussi son cours de type appliqué avec une note d'au moins 70 % durant l'année scolaire et qu'il désire changer pour un type théorique pour l'année suivante (de 1P à 2D) ;
- e) **Un élève de 9^e à 12^e** peut s'inscrire à un **COURS DE RATTRAPAGE**, si celui-ci a suivi ce cours durant l'année scolaire ;
- f) L'élève doit avoir accès à un ordinateur ou un Chromebook avec caméra (les tablettes et téléphones ne permettent pas d'exécuter les travaux adéquatement) ;
- g) La direction des cours d'été peut demander à un élève de se retirer d'un programme si son **assiduité** n'est pas satisfaisante ou son **comportement** n'est pas acceptable. Les règles de fonctionnement doivent être respectées en tout temps ;
- h) Pour obtenir un crédit, l'élève doit suivre la session entière et compléter l'évaluation sommative finale obligatoire ;
- i) Un élève peut s'inscrire à un **maximum de deux cours de rattrapage** ;
- j) La direction des cours d'été se réserve le droit d'annuler un ou plusieurs cours s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions. Dans cette éventualité, un courriel sera envoyé aux parents et l'information sera ajoutée sur le site web de l'Éducation permanente le **25 juin 2021** ;
- k) Les élèves de la **8^e à la 12^e année** peuvent s'inscrire aux **cours d'avancement en ligne** qui termineront le **30 juillet 2021**. Cette inscription doit se faire via le site web de l'Éducation permanente jusqu'au 30 juin.
- l) Veuillez noter que la direction et le personnel des cours d'été n'ont pas accès aux dossiers scolaires (PEI). Tous les efforts raisonnables seront faits pour aider les élèves à réussir leur cours.

HORAIRE

- Cours de rattrapage et de transition offerts en format virtuel : du vendredi 2 juillet au vendredi 23 juillet 2021 ;
- 1^{er} cours : 9 h à 10 h et 2^e cours : 11 h à 12 h à l'aide de Google Meet ;
- Les enseignants prépareront ensuite 1h30 de travail par jour par cours pour les élèves ;
- Les enseignants seront disponibles pour répondre aux questions des élèves de 8 h 30 à 9 h, de 10 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h.
- Toutes les informations de branchement à Google Meet ainsi que l'heure de la rencontre quotidienne seront partagées aux parents et aux élèves par courriel, au plus tard le 30 juin 2021.
- Les cours d'avancement s'effectueront en mode asynchrone.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- m) L'inscription aux **cours de rattrapage virtuels 7^e à 12^e année** se fera jusqu'au **23 juin 2021** sur le site de l'Éducation permanente <https://educationpermanente.ca/ligne-ete/cours-dete/>.
- n) L'inscription aux **cours d'avancement** doit aussi se faire aussi via le site web de l'Éducation permanente jusqu'au 30 juin et les cours termineront le 30 juillet 2021.
- o) Les frais d'inscription sont de 30,00 \$.

****L'offre de cours finale sera affichée sur le site web de l'Éducation permanente le 25 juin 2021 à compter de 17 h. **Site WEB :**<https://educationpermanente.ca/ligne-ete/cours-dete/>

Cours de rattrapage et de transition – mode virtuel hybride (synchrone/asynchrone)

7^e à 12^e année

8 h 30 à 9 h	Google Meet (appui-questions-réponses)
9 h à 10 h	période 1 (1 ^{er} cours)
10 h 30 à 11 h	Google Meet (appui-questions-réponses)
11 h à 12 h	période 2 (2 ^e cours)
13 h à 15 h	Google Meet (appui-questions-réponses)
Les élèves ont aussi des travaux à effectuer en plus d’assister aux cours en virtuel	

Règles de fonctionnement pour les élèves

1. L’élève a accès à un ordinateur (ou Chromebook) avec Internet et caméra (les tablettes et les téléphones ne permettent pas d’exécuter les travaux adéquatement) ;
2. L’élève s’engage à ouvrir sa caméra en tout temps pendant les rencontres Meet ;
3. L’élève possède une adresse @ecolecatholique.ca ou devra se créer une adresse @gmail.com ;
4. L’élève est présent à toutes les rencontres Meet et est assidu
5. L’élève exécute tous les travaux remis par l’enseignant et respecte les échéanciers ;
6. L’élève s’engage dans son apprentissage et participe de façon active aux rencontres Meet ;
7. L’élève utilise un langage approprié en tout temps ;
8. L’élève adopte un comportement approprié en tout temps, respecte les autres et évite de faire des menaces, d’humilier ou d’intimider en paroles et en gestes ;
9. L’élève s’engage à une tenue vestimentaire appropriée : les vêtements qui affichent des messages symboliques de violences, préjugés ou qui sont à l’encontre des valeurs véhiculées dans les écoles catholiques sont interdits ;
10. L’élève s’engage à respecter l’autorité ;
11. L’élève s’engage à parler français en tout temps ;
12. L’élève évite de faire du plagiat, que ce soit pour les tâches formatives ou sommatives.